Le recto-verso

Communauté de Communes

Bangor – Le Palais – Locmaria – Sauzon

ccbi.fr
Le site de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer

La CCBI
Les espaces naturels
les Déchets
L'eau et l'assainissement
Enfance et jeunesse
Vie associative et culturelle
L'agriculture
Le tourisme

Actualités
Offres d'emploi
Marchés publics

Séance du 30 mars 2010

Sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS

* Étaient présents :	J.Y. BANNET, G. BERTHO, A. CASTERS, P.Y. DÉSARD, B. GIARD, T. GROLLEMUND, S. HARROUËT, G. LE CLECH, F. LE GARS, M.L. MATELOT, M.F. MORVAN, J. MORVANT, N. NAUDIN, J. OLIÉRIC, P. VIARD
* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :	C. GUILLOTTE, A. HUCHET, M.C. PERRUCHOT
* Était absent non excusé : (n'ayant pas remis pouvoir)	G. TANGUY
* Était également présent :	S. COMBEAU (Trésor public)

FINANCES

Budgets primitifs 2010

Compte principal
- Fonctionnement : 6 389 894,00 €
- Investissement :
  - Dépenses : 1 169 416,00 €
  - Recettes : 2 896 701,00 €

Déchets
- Fonctionnement : 1 910 300,00 €
- Investissement : 819 010,00 €

Abattoir
- Fonctionnement : 329 404,00 €
- Investissement : 1 578 889,00 €

Eau potable
- Fonctionnement : 751 742,00 €
- Investissement : 2 333 470,00€

Assainissement
- Fonctionnement : 479 660,00 €
- Investissement : 2 234 468,00 €

Centre de secours
- Fonctionnement : 364 946,00 €
- Investissement : 305 980,00 €

Aérodrome
- Fonctionnement : 195 260,00 €
- Investissement :
  - Dépenses : 23 500,00 €
  - Recettes : 84 920,00 €

Transports publics
- Fonctionnement : 303 510,00 €
- Investissement :
  - Dépenses : 4 600,00 €
  - Recettes : 126 080,00 €

Assainissement non collectif
- Fonctionnement : 188 585,00 €

Taux d'imposition 2010

Ils sont reconduits
- Taxe d'habitation : 8,29 %
- Foncier bâti : 11,23 %
- Foncier non bâti : 24,59 %
- Contribution financière des entreprises (ex Taxe professionnelle) : 6,42 %

Transports Taol Mor

Un ticket journée pour les 12-18 ans pour 1 € est créé.

Jeunesse

Un poste d'animateur jeunesse à temps complet en CDD est créé pour 2010.

Espaces naturels

Le Conservatoire du littoral versera à la CCBI la somme de 30 433 € au titre de la taxe sur les passagers maritimes dite taxe Barnier.

Les travaux de suivis, d'aménagement, de signalisation ou d'entretien du site de Baluden seront pris en charge par le département qui confie à la CCBI la réalisation des interventions et aménagements nécessaire à la conservation des milieux naturels et à la canalisation de la fréquentation piétonne.

Filière d'eau

Le laboratoire IPL Bretagne à Ploemeur exécutera les prestations d'analyses et prélèvements d'eau de mer pour un montant de 31 817,66 € H.T., et la SARL ECR Environnement à Larmor-Plage, pour réaliser les études géotechniques pour 53 987 € H.T.

Les analyses obligatoires à l'abattoir intercommunal seront menées par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan à Saint-Avé.

Subventions 2010

Multi-accueil Gribouille	228 920,00 €
Multi-accueil Le RAM	11 970,00 €
La BRISE	48 000,00 €
CPIE (sensibilisation et réduction des déchets)	2 840,00 €
Association promotion bovins	5 700,00 €

SNSM Paris	3 120,00 €
SNSM Belle-Île	7 500,00 €
L'île verte	3 350,00 €
Entre dans la ronde	2 300,00 €
Amicale du personnel intercommunal	1 500,00 €
Association Bretagne vivante	1 500,00 €
La puce à l'oreille	640,00 €
Jeu, tu, île	200,00 €
Au coin des producteurs	500,00 €
Assoc. Belle-Île en musique : Festival de Bangor – B. JEANNEST	500,00 €
CPIE club nature	4 300,00 €
CPIE (sensibilisation et gestion de l'eau)	3 800,00 €
CPIE (espaces naturels)	6 500,00 €
Compagnie Vindilis (Festival des théâtres)	500,00 €
Lycée professionnel d'Étel : Défi des ports de pêche	200,00 €

Tourisme

Pour obtenir le statut de « communes touristiques », elles doivent disposer d'un office de tourisme classé. L'OTBI doit donc obtenir au plus vite son classement qui sera demandé en 3 étoiles.

Le montant des subventions 2010 à l'OTBI est de 178 697.63 € au titre du fonctionnement et de 18 000 € au titre des projets.

Dépôt d'hydrocarbures

Les travaux d'investissements décennaux liés barémage ont été estimés à 257 450 € HT.

Le président lève la séance à 23 h 45.

L'actualité de la C.C.B.I.

Conseil communautaire

Prochain conseil communautaire, le mardi 27 avril 2010 à 20 heures, salle Arletty. Les séances du conseil sont publiques. Consultez le site de la communauté de communes : **www.ccbi.fr** pour avoir tous les détails.

Vente de véhicule : Un camion Renault S100

Turbo Diesel - 203 011 km - Hayon - Mise en circulation 25/09/90 - Contrôle mine OK 17/03/09 - Prix de vente : **4 000 €** (Renseignements auprès de Bertrand au 02 97 31 58 19 - **www.ccbi.fr**)

Louer l'espace jeunesse

Pour fêter un anniversaire, un examen, pour organiser un repas familial, il est désormais possible de louer la salle de l'Espace jeunesse de Haute-Boulogne (avec cour intérieure, cuisine et sanitaire) pour 30 € la journée (plus caution 150 €). Le contrat est établi avec une personne majeure. Renseignements au 02 97 31 36 37.

Mise à jour du « Guide des associations »

Afin d'avoir un guide des associations toujours au fait de la réalité du tissu associatif insulaire et en vue de l'édition 2010, n'oubliez pas de retourner le questionnaire (en ligne sur **www.ccbi.fr**)

Semaine des arts 2010

Du 18 au 25 avril, deux jours de manifestations sur chacune des communes : chant, ciné, peinture, théâtre, gastronomie, littérature, photo… Consulter le programme en ligne sur **www.ccbi.fr**

« T'as la tchatche »

Dans le cadre du concours vidéo « *T'as la tchatche* » sur le thème « *Du plaisir au risque* », organisé par le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), des adolescents bellilois ont réalisé un clip vidéo qui s'intitule ***« Pardon »***. Cette chanson a été écrite et interprétée par Zamal-B et Gecko. Le tournage s'est déroulé le samedi 13 mars 2010 à Belle-Île. Évoquant l'histoire de jeunes qui se laissent aller aux plaisirs des drogues, le clip rappelle très rapidement les risques et conséquences que ces comportements peuvent avoir (consommation d'alcool, de cannabis, conduite en état d'ébriété, faire du scooter sans casque… etc.). Ce concours n'a d'autre objectif que d'inviter les jeunes à réfléchir sur ces questions et à leur permettre de s'exprimer à ce sujet. Il permet aussi de valoriser leur investissement et leur éventuelle volonté de transmettre un message de prévention.

Le 16 et 17 avril prochain, les principaux acteurs du clip, accompagnés de Quentin Le Guillou, animateur de l'Espace jeunesse, se déplacent à Quimper pour la remise des prix du concours. De nombreux adolescents et plusieurs partenaires ont participé à cette aventure.

Un autre film, ***« Replay »***, a été réalisé lors de la semaine ArtFOND'CALe en octobre 2009 avec la participation de deux jeunes bellilois et de Joshua LELIÈVRE-DESLANDES de l'association « Îles tournent Belle-Île ». Ce film court évoque le fort attrait qu'on certains jeunes vis-à-vis des jeux vidéo, mais cela n'est pas sans risques…

Vous pouvez visionner le clip et le film sur le site **www.taslatchatche.com**

À noter dans vos agendas que le samedi 29 mai 2010 à 17 h**,** au **cinéma REX**, aura lieu une projection publique de ce travail suivie d'un petit débat. Cette restitution sera ouverte à tous et gratuite !

Les animations jeunesse pour les vacances de printemps

Vous pouvez consulter tout le programme le programme pour les 3/12 ans au centre de loisirs et pour les 13/17 ans au service jeunesse en ligne sur **www.ccbi.fr** ou au 02 97 31 36 37 auprès de Laëtitia ou Quentin.